



MODALITÉS GÉNÉRALES

d'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique

- Disposer d'un local ou d'un abri vélo
- Être titulaire d'une responsabilité civile
- Assister obligatoirement à la remise du VAE

Justificatifs à fournir (copie)

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile datant de - de 3 mois
- + Carte étudiant ou lycéen et une attestation sur l'honneur d'un usage domicile-lycée ou université pour l'offre «étudiants & lycéens»
- + Contrat de travail, de stage, ou attestation de formation pour l'offre «emploi»